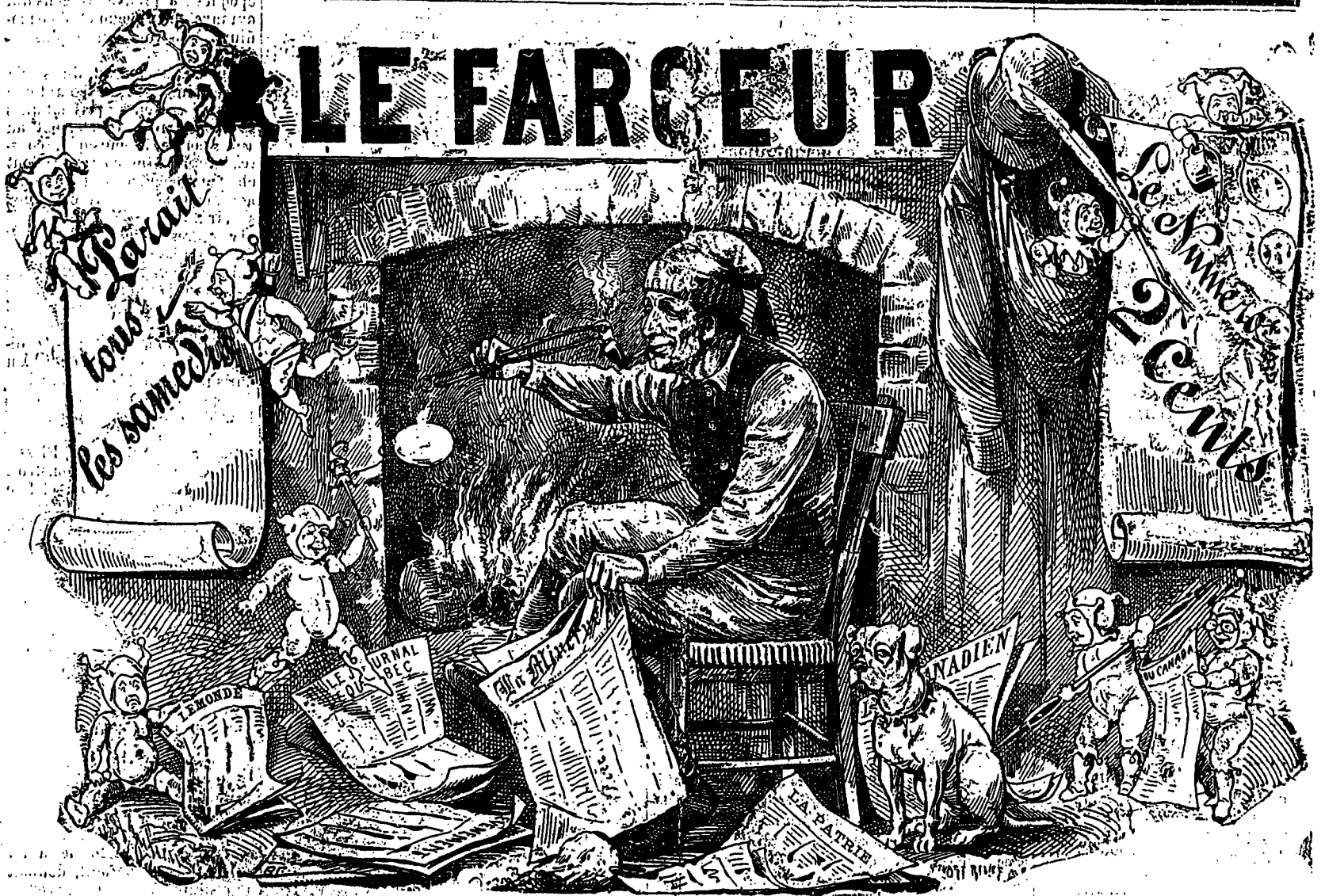


LE FARCEUR



Abonnements :

Un an	\$1.00
Six mois	0.50
Trois mois	0.26

PLINGUET & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES

Bureaux :

33 rue St. Gabriel.

Le No. 2 Cents.

Un homme squelette, pesant trente-trois livres, est visible en ce moment dans une haraque de la foire de Perrache, à Lyon.

L'autre jour, un spectateur lui demanda des détails sur son existence.

— Avez vous une profession ?

— Je suis homme de lettres, répondit le squelette... J'ai exercé pendant vingt ans... et vous voyez que je n'ai pas perdu mon temps !...

Dans un bureau de journal.

— Ce diable de M..., quelle aimable nature !... Il passe tout son temps à bêcher ses confrères !...

— C'est qu'il vise probablement à la décoration du Mérite Agricole !...

— On parle de "de pots-de-vin" disait un de nos amis, que je rougirais d'être appelé foudre de guerre.

La catastrophe d'Ischia est le sujet de toutes les conversations. Hier dans une réunion assez nombreuse, un Napolitain nous retraçait en termes éloquentes toute l'horreur de ce désastre. Comme pour rendre plus profonde l'impression douloureuse que chacun ressentait, en terminant il s'écria :

— Ce qu'il y a de plus triste encore, c'est qu'il y avait des députés !

Personne ne put s'empêcher de sourire.

Un employé de l'Institut venant se rendre à son bureau, a l'habitude de donner tout les matins un sou à un des mendiants du pont des Arts.

Dernièrement, il s'aperçut qu'il manque de monnaie et pas se sans déposer son offrande.

— Le lendemain, il donna son sou habituel.

— Pardon, fait le mendiant, vous me devez un sou d'hier.



LES TRIBUNAUX COMIQUES.

UN HOMME QUI CHERCHE A TRAVAILLER.

Les gens sensés disent, et avec raison, au fainéants qui (selon une locution populaire), cherchent de l'ouvrage et prient le bon Dieu de n'en pas trouver, que ceux qui veulent véritablement travailler trouvent toujours une occupation quelconque.

Nombre de ces travailleurs de bonne volonté. le jour où ils sont traduits en justice pour vagabondage, objectent à la vérité que l'occupation quelconque à laquelle ils prétendent se livrer, n'est pas admise par le tribunal comme moyen sérieux d'existence. Et de fait, c'est aux occupations quelconques qu'appartiennent ces professions singulières si souvent révélées aux audiences correctionnelles.

Cependant on aurait tort d'assimiler absolument à ces états fantaisistes l'industrie d'un nommé Bouzingue, prévenu d'injures et de coups à un garde-champêtre.

D'abord l'énonciation en paraît toute naturelle : charcutier ambulante ! Ainsi, M. le président a-t-il pensé tout de suite qu'il s'agissait de la vente de charcuterie sur la voie publique et il a posé au prévenu une question dans ce sens.

M. le président. — Ainsi, à vous entendre, vous allez dans les campagnes offrir de la charcuterie ? mais vous n'avez ni panier ni marchandise.

Bouzingue. — Moi ? J'ai pas dit ça.

M. le président. — Alors, qu'entendez-vous par charcutier ambulante ?

Bouzingue. — C'est pourtant bien clair ; c'est un charcutier qui va de porte en porte.

M. le président. — Offrir quoi ?

Bouzingue. — Offrir ses services. Je suis charcutier de mon état, j'ai été établi ; c'est même moi qui ai inventé l'oreille de cochon à la Marseillaise. Seulement j'ai eu du malheur, voilà comment j'offre simplement mes services dans les campagnes.

M. le président. — Quels services ?

Bouzingue. — Eh bien ! je crie sur les routes : "Qui a des cochons à tuer ? Voilà le charcutier qui fait boudin, andouille, cervelas, saucisses, petit salé, fromage d'Italie !" Tout un chacun sait que le paysan élève toujours un cochon. Alors, s'il ne sait pas le tuer ni faire de la charcuterie, il m'appelle.

M. le président. — Pouvez-vous citer des individus qui vous ont appelé ?

Bouzingue. — Il y en a des masses.

M. le président. — Et qui ont accepté vos services ?

Bouzingue. — Mais services, oui ; il n'y a que mon prix qu'ils n'acceptent pas. Je connais rien de rapia comme les paysans. Je demande 8 francs pour tuer et arranger en charcuterie un cochon : il y a des muses qui ont le toupet de m'offrir 3 francs. Voyons, mon président, sans être du métier, vous êtes assez connaisseur pour dire que ça vaut bien 8 francs. Voyons, le feriez-vous pour 3 francs ?

M. le président. — Vous avez été arrêté par le garde-champêtre sur la plainte d'une personne que vous obsédiez.

Bouzingue. — C'est comme ça ; on demande du travail aux riches, ils vous font arrêter ; un homme qui a un château à lui appartenant : le château de (cherchant) Mon... Mon quoi ? Montabard, Montpalar, Montpetard...

Le garde champêtre. — Ayant été requis pour arrêter cet homme qui avait pénétré de force dans une propriété...

Bouzingue. — On m'avait dit d'aller là, qu'il y avait un cochon à tuer.

M. le président. — Taisez-vous !

Le garde champêtre fait connaître que le prévenu l'a injurié et frappé.

M. le président (au prévenu). — Reconnaissez vous avoir traité le témoin de fainéant ?

Bouzingue. — Je le retire.

M. le président. — Reconnaissez vous lui avoir porté un coup de poing ?

Bouzingue. — Je le retire.

M. le président. — Asseyez-vous.

Bouzingue. — Mon président, je suis innocent.

M. le président. — Comment, innocent ! vous venez d'avouer.

Bouzingue. — Oui, mais j'ai du repentir.

M. le président. — Cela peut atténuer votre faute, mais ne fait pas que vous soyez innocent.

Bouzingue. — Mon président, étant petit, j'ai entendu prêcher le curé de chez nous, et il disait (je m'en rappelle comme si c'était hier), que les Pères de l'Eglise et les docteurs ont dit qu'un repentir sincère est une seconde innocence. J'ai jamais oublié ça ; donc, ayant un repentir sincère, je suis innocent.

M. le président. — Taisez-vous.

Bouzingue. — Je me tais ; mais on m'avait dit qu'il y avait un cochon à tuer au château de Montpetard.

M. le président. — Voulez vous vous taire ?

Bouzingue. — Si c'est pas vrai, voyez-vous, que je devienne plutôt, à l'instant, un dromadaire sous les yeux du tribunal !

Bouzingue est condamné à un mois de prison.

Bouzingue. — Voilà ! parce que je cherche à travailler.

Ménage parisien : — Bonjour, ma chère Jeanne, vous êtes mariée ?

- Oui ;
- Et heureuse ?
- Très heureuse.
- Vous n'avez pas d'enfant ?
- Oh ! non, nous sommes logés si étroitement !

Un très brave homme, c'est l'oncle Bernard ; il a dû payer si souvent les dettes de son coquin de neveu que, quand, quelque un lui parle du jeune homme, il met machinalement la main à la poche en disant : — Combien vous doit-il ?

Chez un mastroquet des environs de Paris.

— Qu'est-ce que vous allez me donner à déjeuner ?

— Tout ce que vous voudrez, c'est moi le mieux approvisionné du pays : fritures, omelettes, etc. Y a pas toujours de la viande, par exemple, mais elle est fraîche !

A l'hôtel, en voyage.

Monsieur demande de l'eau chaude au garçon pour se faire la barbe.

Le garçon en monte un immense broc.

— Mais c'est beaucoup trop ! — Ah ! monsieur, répond le garçon, ça ne fait rien... comme ça vous en aurez encore pour demain !

A la caserne :

La sergent (faisant la théorie) — Au colonel, en grande tenue, quels sont les honneurs que vous lui devez ?

Pitou. — Que je lui dois, sergent comme qui dirait ?

Présentez armes ! Le sergent. — Très bien ; et au cantinier Cassegoulot, qui est décoré de la médaille militaire, que lui devez-vous ?

Pitou. — Je lui dois... deux pintes de vin et trois sous de fromage.